

**We're back !**

« Et j'ai crié, crié "Cyril !" pour qu'il revienne. Et j'ai pleuré, pleuré, oh ! j'avais trop de peine ». C'est quand elle était toute petite que la dégé a été marquée par cette chanson de Christophe, sortie en 1965. Et c'est durant tout l'hiver dernier, en attendant notre retour syndical, qu'elle a si souvent fredonné cette ballade, le soir, en rentrant chez elle après le taf. Alors, après notre pause, notre coup de mou ou notre usure (au choix) et surtout après une telle invitation patronale, le syndicat SUD-ARS, son représentant Cyril Vuillaume, la belle bande de syndiqué-es ainsi que le "P'tit caillou" sont de retour. Avec de nouvelles et nouveaux adhérent-es dans la musette ! We're back, c'est sûr !

**Un véritable casus belli !**

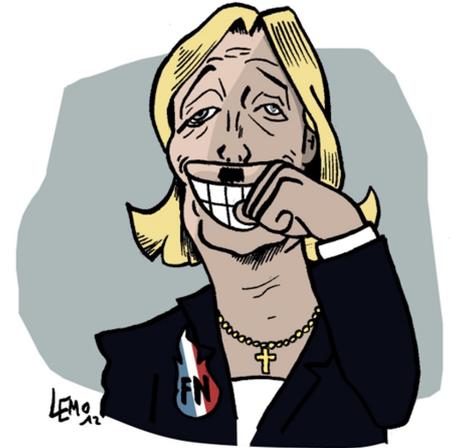
Il était une fois un endroit extraordinaire... Nan, j'déconne ! En fait, cinq salariés de l'ARS viennent de nous quitter brusquement. Quatre licencié-es et un départ volontaire, lié à ce carnage, après vingt ans de bons et loyaux services.

Revenons sur la chronologie de ces événements, éloignez les enfants et les personnes sensibles, place à la violence, au sexe et au mépris... Tous les ingrédients pour une bonne série B. Au mois de mars dernier, deux salariées d'ARS Pierre Vivier demandent à rencontrer la directrice générale, afin de se plaindre du comportement pour le moins surprenant du nouveau cadre de santé. La troisième femme, celle « aux seins qui tombent » comme le dit si bien le cadre, n'ose pas témoigner de peur des représailles. En effet, ce cadre, appelons-le Dominique pour préserver l'anonymat, est friand d'allusions et de regards déplacés à l'égard des femmes (seins, fesses, formes, rondeurs, etc.). Regards insistants sur la poitrine des jeunes femmes, propos sur la sexualité des salariées, contacts rapprochés, ironie sur des salariés gravement malades qui, bientôt au cimetière, laisseront des postes vacants. On en a des kilomètres des comme ça ! Un mec bien, on vous dit.

La DG écoute, un peu dubitative et décide de faire une descente éclair sur le site. Et oui, la directrice du pôle (appelons là Carole, pour préserver l'anonymat) est en arrêt maladie après une chute. La patronne,

après une enquête vite menée à décharge, conclue à un non-

lieu faute « d'éléments certains ». Pourtant, nous l'apprendrons de sa bouche un peu plus tard, Dominique a bien tenu un certain nombre de ces propos sexuels inacceptables et s'est fait remonter les bretelles. Sans aucune sanction disciplinaire pour lui ! Mais on le savait déjà avant que la DG ne le reconnaisse finalement. On lui explique alors qu'ici on n'est pas à l'hôpital, que ce genre de propos ne peut pas être tenu dans notre association et encore moins dans la bouche d'un cadre. Il lui est également demandé de ne plus rester seul dans son bureau, avec les personnes de la gent féminine. Un mec bien, on vous l'a déjà dit. Circulez, y a toujours plus rien à voir !



**Elections 2017 :  
Antifascistes nous sommes,  
antifascistes nous resterons !  
Ni Marine ni Le Pen !**

**Les deux tatas flingueuses !**

Le 18 avril, par un hasard extraordinaire, ces trois mêmes salariées sont attendues à 6h30 du matin par la DG et mamie Jojo, directrice du site, à leur prise de poste. Les tatas flingueuses leur demandent de rendre leurs clés du service et leur remettent des lettres d'entretien préalable à licenciement, avec mise à pied conservatoire (à effet immédiat donc). Retour à la maison, sous le choc ! On les accuse d'harcèlement moral sur des collègues. Effondrées ...

Plus tard, des militants de SUD ont accompagné individuellement ces trois collègues à leur entretien pour découvrir, stupéfaits et en rogne, que la direction

n'avance que des « ressentis », des conflits entre salariés avec, par exemple, un refus de prendre la pause-café ou de fumer une cigarette ensemble. Deux ou trois témoignages gardés secrets confirmeraient des faits d'une gravité exceptionnelle. Mais dont un qui n'exprimerait au final que des difficultés relationnelles avec les collègues incriminées. C'est en fait en enquêtant sur Dominique, le nouveau cadre de santé du 156, que la DG aurait découvert ces faits, pourtant connus par la directrice du site et les cadres intermédiaires. Il est aussi de notoriété publique (direction, CHSCT, DP, médecin du travail) que, depuis des années, l'ambiance de travail et les relations entre salariés sont mauvaises sur les deux établissements médico-sociaux.

### **Un tournant dans l'histoire de l'ARS !**

Le quatrième salarié, infirmier et ancien délégué du personnel SUD, subit le même sort que ses collègues. Même méthode, mais pour un motif différent, des « faits s'apparentant à de l'insubordination ». En clair, on lui reproche des fautes répétées datant du premier semestre 2017, sans qu'à aucun moment ces fautes ne lui aient été reprochées par ses cadres ou sa directrice ... Aucun ! Un assassinat, 7 jours exactement après la fin de sa protection liée à son mandat d'ex délégué du personnel, comme par hasard. Un véritable calcul pernicieux ! Des fautes discutables et montées en épingle par le cadre de santé et la jeune médecin coordonnateur, valant tout au plus une sanction intermédiaire, avertissement ou mise à pied disciplinaire, dans une boîte où le patron est un peu irascible...

La suite, vous la connaissez. Vous en avez été les actrices et les acteurs. Assemblée générale et grèves. Tout ça pour rien ou si peu, puisque les collègues concernés par cette procédure ont finalement pu percevoir les journées non payées depuis le 18 avril. Le jeudi 18 mai, les quatre salarié-es ont été licencié-es pour faute grave, sans indemnité. **Un carton ! Un tournant dans l'histoire de l'ARS. Il y aura bien un avant et un après dézingage !** Les deux tatas flingueuses et nos présidents-administrateurs se sont entêté-es, bien que

notre DG, telle Julie Lescaut, ait en partie reconnu s'y être mal prise (non-graduation des sanctions disciplinaires).

### **Fermez vos gueules, demande la direction**

Cette histoire est dégueulasse, immonde et indigne. Dégueulasse, parce que les deux enquêtes de la dégée, une à décharge pour le cadre de santé du 156 et une à charge pour les quatre salarié-es. De la justice de classe donc. Immonde, car sur ce site où tout va mal depuis des lustres, qu'a fait l'encadrement pour gérer cette situation ? Une véritable insuffisance professionnelle de la directrice du 156. Cette dernière et les cadres intermédiaires sont complices de la situation et pour certains, acteurs même... Indigne, car au regard des valeurs défendues par l'association, une telle violence pour ce type de faits est inédite. Le message est clair. **Fermez vos gueules, sinon c'est dehors !** C'est bien compris ? Et l'effet escompté est atteint, tout le monde se tait et regarde ses pompes. Un dernier mot : dans toutes ces histoires, les accusateurs sont trois ou quatre personnes dont les liens interpersonnels et extraprofessionnels posent problème. Les mêmes, qui déchargent les uns et chargent les autres. Tout cela est bidonné. Mal bidonné...

### **L'affaire Louis trio**

#### **Où est l'arnaque ?**

**Au** fait, ôtez-moi d'un doute ! Dans toute cette histoire des quatre licenciements, puisque c'est la dégée qui aurait tout découvert (selon elle) en arrivant sur site fin mars, les trois cadres étaient où depuis six mois (le cadre de santé, la médecin coordonnatrice et la directrice d'établissement) ? Ils n'ont rien vu de tout cela et ils seraient sourds et aveugles ? Souci donc. Ils ont vu au fur et à mesure les faits reprochés, mais ils ont estimé que cela ne valait pas une sanction ou auraient couvert des faits graves ? Souci donc. Ou enfin ils ont bien vu tout cela

et ils ont laissé faire, mois après mois, pour bien faire pourrir la situation et tirer à vu ensuite ? Souci donc.

Je vous écoute. C'est quoi l'embrouille ? Elle est où l'arnaque dans les réponses alambiquées de la direction ?

Si toi aussi tu trouves  
qu'il y a trop de cowboys  
et pas assez d'indiens,  
alors rejoins les rangs  
du syndicat SUD-ARS !

